

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Eric Westram	1.1	Préfet	44 455		
Liza Poulin	1.2	Préfet	30 199		
Julie Boivin	1.3	Préfet suppléant	35 120		
Marie-Elaine Pitre	1.4	Préfet suppléant	4 267		
Jean-René Labelle	1.5	Maire	2 642		
Charles Bélanger	1.6	Maire	2 642		
Gilles Blanchette	1.7	Maire	17 418		
Christine Beaudette	1.8	Maire	23 774		
Christian Charron	1.9	Maire	22 783		
Jean Comtois	1.10	Maire	20 307		
René Villeneuve	1.11	Conseiller	16 427	8 011	
	2		220 034	8 011	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).